

## LA PÉRIODE, « GRAMMATICALEMENT PARLANT » (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Valérie RABY

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3  
Histoire des Théories Linguistiques, CNRS

### RÉSUMÉ

*Cet article s'intéresse aux modalités d'inscription de la période dans le discours grammairien, de 1550 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et aux enjeux de cette inscription. Il propose un parcours chronologique visant à identifier les principaux points d'inflexion des usages grammaticaux de la période, l'évolution des données représentées sous cette désignation, et le rôle joué par cette notion au sein des dispositifs théoriques mis en œuvre pour penser la syntaxe de l'énoncé complexe, prise en tension entre les modèles de la phrase et ceux de la proposition. On s'interrogera enfin sur les conditions de l'éviction de la période du métalangage grammatical au XIX<sup>e</sup> siècle.*

### ABSTRACT

*This paper examines the way in which the periodic sentence was included in grammatical discourse from 1550 to the end of the 18th century and the issues involved in its inclusion. It proposes a chronological path aimed at: a) identifying the main turning points for this grammatical use; b) retracing the evolution of the data bearing this designation; c) delimiting the role played by this notion within the theoretical systems implemented for the syntax of the complex utterance, which is caught between models of the sentence and of the clause. Finally, we examine the conditions under which the periodic sentence was ousted from grammatical metalanguage during the 19th century.*

Le domaine des relations inter-propositionnelles, telles qu'elles ont été conçues par la grammaire française et générale entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, a retenu l'attention des historiens des idées linguistiques sous deux aspects principaux : d'une part celui des théories syntaxiques développées par les « grandes » grammaires françaises ou générales autour des opérations de subordination intra-syntagmatique – les propositions *incidentes* (relatives

ou complétives) – ; d’autre part celui des outils d’analyse mis en œuvre au XIX<sup>e</sup> siècle, essentiellement dans le cadre de la grammaire scolaire, pour étendre le modèle des fonctions syntaxiques au niveau propositionnel<sup>1</sup>. L’histoire des analyses des autres relations inter-propositionnelles, moins bien documentée, regarde pour une bonne part les usages grammaticaux de la notion de *période*, et les principales étapes de son importation depuis la rhétorique : la période est d’abord utilisée, dans certaines grammaires particulières du XVI<sup>e</sup> siècle, pour formuler des règles d’usage des signes ponctuels, puis employée pour désigner des séquences de formats variés, en particulier celles terminées par un point. Le recentrement sur l’unité propositionnelle exclut la période de la grammaire de Port-Royal, mais elle réapparaît sous la plume des grammairiens-philosophes pour nommer l’une des modalités de l’assemblage propositionnel. Paradoxalement, c’est peu après que la période a reçu une caractérisation grammaticale propre, et qu’elle est intégrée à une typologie propositionnelle permettant de saisir de manière fine les différentes relations inter-propositionnelles, qu’elle se voit à nouveau écartée, au profit de la *phrase* cette fois.

Nous proposons de suivre ce parcours des usages de *période* dans le discours grammatical français, du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour identifier les principaux points d’inflexion de cette histoire et tenter d’en préciser les enjeux.

### 1. PÉRIODE DANS LES GRAMMAIRES FRANÇAISES DES XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES

Les premières grammaires du français présentent une grande variété de noms de l’énoncé, et recourent peu à *période*. Un sondage opéré dans la base du *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)* donne les résultats présentés au Tableau 1 ci-contre.

Les grammaires de Bosquet et de Ramus limitent l’emploi de *période* aux sections consacrées à la ponctuation, pour nommer le point le plus fort ou la séquence fermée par ce point. C’est là l’héritage d’une tradition ancienne : l’*Ars major* de Donat traite des règles d’usage des signes de ponctuation (les *positurae*) en renvoyant aux divisions de la *periodos* en *cola* (‘membres’) et *commata* (‘incises’). Les scores obtenus par les grammaires du XVII<sup>e</sup> siècle attestent que *période* gagne du terrain dans le métalangage grammatical, mais le corpus considéré est hétérogène (il mêle des grammaires d’usage et des grammaires du français langue étrangère, et leur associe une grammaire générale) et ne donne pas d’indication immédiatement lisible de la progres-

---

<sup>1</sup> Voir, pour ne retenir que les principaux travaux, d’une part Chevalier (1968), Colombat (1979), Dominicy (1984), Pariente (1985), d’autre part Chervel (1977 et 2006), Lauwers (2004), Bourquin éd. (2005).

sion des emplois de *période*. Il faut cependant noter que seule la *Nouvelle méthode* d'Irson comporte une section sur la ponctuation. Les usages de *période* se sont donc déplacés. À quoi correspondent-ils ?

| Corpus                                  |                                 | Occurrences de <i>période(s)</i> |
|---|---------------------------------|----------------------------------|
| XVI <sup>e</sup> siècle<br>(15 textes)  | Ramus 1562                      | 5                                |
|   | Ramus 1572                      | 2                                |
|   | Bosquet 1586                    | 9                                |
|   | Pillot 1561                     | 1                                |
|   | Tot.                            | 17                               |
| XVII <sup>e</sup> siècle<br>(12 textes) | Maupas 1618                     | 9                                |
|   | Oudin 1640                      | 14                               |
|   | Chiflet 1659                    | 28                               |
|   | Arnauld et Lancelot 1676 [1660] | 5                                |
|   | Irson 1662                      | 39                               |
|   | Vairasse d'Allais (1681)        | 14                               |
|   | La Touche (1696)                | 39                               |
|   | Dangeau (1694-1722)             | 3                                |
| Tot.                                    | 145                             |                                  |

Tableau 1. – Nombre d'occurrences du nom *période* dans la base du *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*

*Période* apparaît régulièrement quand sont envisagées les frontières de l'énoncé, ses marques initiales ou finales, ou les points d'articulation entre deux propositions (le terme est anachronique jusqu'en 1660). On rencontre donc fréquemment *période* à l'occasion du traitement des conjonctions. Deux exemples :

« [...] la conjonction Si, qui fournit à nostre langue plusieurs usages et à mesure, varie de syntaxe. Estant donc copulative, elle conjoint la periode avec de la gravité, au propos precedant. Exemp. Lors Pompee fut adverti que Sertorius approchoit, Si se prepara à luy livrer bataille. Il rencontra le personnage, Si luy dit, etc. » (Maupas 1618 : 174 v<sup>o</sup>)

« Il nous advient bien quelquefois de postposer le nomin. à son verbe, ce qui n'est pas trait d'apprenti, mais de bien versé en la langue, de le faire avec grace. C'est volontiers quand la periode commence par un adverbe, conjonction, ou autre partie indeclinable. Si parla le Roy à eux. Lors se leva Monsieur le President. Soudain s'esmeut un grand bruit. Tost apres vindrent les Ambassadeurs. » (Maupas 1618 : 127 v<sup>o</sup>)

Bien souvent chez Oudin, qui s'inspire de Maupas, *période* est utilisé dans les contextes relatifs à l'ordre des mots, et aux manières de commencer

ou d'achever un énoncé. Ainsi pour établir la distribution de *celui* et *celui-ci*, il est dit que *celuy* et *celle* ne peuvent pas finir une période, quand *celui-cy* le peut :

« [...] on ne dit point, *celui-cy qui m'a dit*, mais bien, *celui-cy vous dira* : *celui-cy croira* : *cettuy-là s' imagine* ; et ainsi des autres. Ils se mettent aussi à la fin des périodes : par exemple, *ie suis informé de cettui-cy, de celui-cy, de celui-là, de celle-là*, etc. » (Oudin 1640 : 116)

Où l'on voit que *période* peut aussi désigner une phrase simple, à une seule relation prédicative.

La situation est à peu près semblable vingt ans plus tard dans l'*Essay d'une parfaite Grammaire de la langue françoise* de Chiflet, qui présente une grande variété d'emplois de *période*. Les trois valeurs suivantes sont caractéristiques :

a) *période* peut nommer des séquences (appelées *membres*) associées par conjonction, que ces séquences soient ou non propositionnelles :

« La Conjonction *Et*, ne doit pas estre repetée à chaque membre de la période, mais seulement au dernier : comme ; *Le Clergé, la Noblesse, et le Tiers Estat*. Excepté quand il y a entre ces parties de la période, vne separation inegale : comme ; *Les grands et les petits ; les jeunes et les vieux ; les pauvres et les riches* etc. » (Chiflet 1659 : 127)

« Les Conjonctions, *Parce que, Quoy que, Afin que* ; et toutes les autres, qui ont *Que*, deuant les Indicatifs, ou deuant les Optatifs, ne repetent que la particule *Que*, au second membre de la période : comme ; *Parce que ie vous aime et que ie ressents vos disgraces* etc. » (Chiflet 1659 : 128).

b) mais *période* peut aussi bien nommer la prédication principale, là où l'on attendrait plutôt *membre de période* :

« Au commencement de la période, *On*, est meilleur que *L'on*. *On*, se met après les consones et l'*e* feminin : comme ; *Quoy que ie dise, on ne le fera pas* (Chiflet 1659 : 97).

c) *période* est distingué de *phrase*, terme avec lequel il peut entrer en contraste : *période* désigne l'unité de discours saisie dans son ensemble, quand *phrase* peut nommer un de ses éléments, souvent locutionnel, ou encore renvoyer à la « construction », c'est-à-dire à l'expression par l'ordre des mots des relations syntaxiques :

« *Bien*, au commencement des périodes, en prose sent la vieille mode : comme, *Bien vous diray-je. Bien crois-je. Bien est il malaisé*. Excepté en cette phrase. *Bien est il vray, que* etc. » (Chiflet 1659 : 129)

« *Pour*, deuant l'Infinitif ne doit pas estre deux fois dans la mesme période, si les phrases sont différentes. Exemple ; *Il cherche des raisons, pour s'excuser de ce qu'il s'en alla pour accompagner* etc. Mais c'est bien dit ; *Pour estre heureux, et pour ne pas craindre la mort, il n'est rien de tel qu'une bonne*

*conscience*. Cette phrase aussi est bonne : *Pour s'excuser de parler pour moy*. Le premier *Pour*, seruant à vn Infinitif, et le deuzieme à vn *Nom*. » (Chiflet 1659 : 145)

Comme chez Maupas et Oudin, *période* s'emploie assez librement pour désigner toutes sortes de séquences, y compris des séquences très courtes ou sans conjonction. Le terme prend donc une valeur bien différente de celles observées au siècle précédent dans les sections consacrées à la ponctuation, et très éloignée de son acception rhétorique originelle. Pour autant *période* n'a pas de signification proprement syntaxique, ses emplois sont indifférents à la structuration du discours en relations prédicatives.

Un nouvel usage de *période* se dessine dans les grammaires françaises du XVII<sup>e</sup>, où le mot peut s'employer pour désigner ce qu'on appellerait aujourd'hui *phrase* de manière intuitive, sans lui associer de caractérisation syntaxique : la *période* est une unité de discours terminée par un point. Ce critère du point final est également associé à bien des emplois de *période* dans le corpus des Remarqueurs, qui comporte 579 occurrences de *période*. Sans exploiter ce corpus, on soulignera que sous la plume de Vaugelas l'usage de *période* est marqué comme « non-grammairien », par opposition à *oraison* :

« [*De cette façon de parler*, il sçait la langue Latine & la langue Grecque.]  
Le sens de ces paroles se peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il sçait la langue Latine & la langue Grecque*. *Il sçait la langue Latine & la Grecque*. *Il sçait la langue Latine, & Grecque & il sçait les langues Latine & Grecque*. On demande si ces quatre expressions sont toutes bonnes, & laquelle est la meilleure. Je respons que les deux dernieres sont mauuaises, & que les deux premieres sont bonnes ; Car, *il sçait la langue Latine & Grecque*, ne se peut dire, parce que **la construction de cette periode, ou de cette oraison, pour parler en Grammairien**, se doit faire, ou selon les paroles qui sont exprimées, ou selon celles qui sont sous-entenduës [...]. » Vaugelas (1647 : 493, nous soulignons)

L'allusion reste cependant surprenante car *oraison* est en réalité peu attesté dans le corpus des grammaires françaises antérieures à 1647, hormis dans la collocation *parties d'oraison*.

Les valeurs de *période* se précisent encore dans les ouvrages d'Irson et de La Touche, tous deux postérieurs à la *Grammaire* de Port-Royal, et qui totalisent les scores les plus élevés pour les occurrences de *période*. Les deux auteurs en proposent une définition sommaire fondée sur le critère de complétude sémantique<sup>2</sup> mais tentent, chacun à leur manière, de distinguer entre phrase simple et phrase complexe.

<sup>2</sup> Irson : « LA PERIODE est vn arrangement de plusieurs mots, qui renferment vn sens acheué » (1662 : 123) ; La Touche : « *Période*, partie d'un discours contenue entre deux points » (1696 : 121).

Dans la *Nouvelle methode* d'Irson, la *période* comporte au moins deux *membres* reliés par une conjonction<sup>3</sup>, quand la *phrase* « finie et déterminée » (c'est-à-dire à nominatif exprimé) correspond à une seule prédication principale<sup>4</sup>. Cet essai de caractérisation syntaxique ne s'étend pas à la *période*, pour laquelle les distinctions restent d'ordre stylistique : les périodes sont bien ou mal formées, vicieuses ou claires, comme chez les Remarqueurs et chez Chiflet, abondamment repris.

*L'art de bien parler françois* de La Touche propose une distinction approchante, dans la section intitulée « Du style / Des longues Périodes ; sixième vice contre la Netteté », où la *période simple* (à une seule *partie* ou *membre*), est opposée à la *période composée* (à plusieurs *membres*) (1696 : 334-335). Bien que ce métalangage ne soit ni défini ni exemplifié, La Touche se fait ici l'écho d'une réorganisation en cours du métalangage de l'énoncé complexe : les catégories empruntées à la logique (en l'espèce, la proposition composée), gagnent du terrain.

Ainsi, si la *période* reste dans les grammaires françaises du XVII<sup>e</sup> siècle un objet peu construit théoriquement, emprunté à la rhétorique comme une catégorie familière pour nommer un énoncé de sens complet constitué de « membres », l'évolution des emplois du terme dessine en creux les débuts d'une distinction syntaxique entre phrase simple – ou à subordination intra-syntagmatique – et phrase complexe par enchaînement de propositions.

## 2. PORT-ROYAL ENTRE GRAMMAIRE ET LOGIQUE : LES PROPOSITIONS COMPLEXES ET COMPOSÉES

L'importation de la proposition dans la *Grammaire générale et raisonnée* a pour conséquence une réduction radicale des noms de l'énoncé : le terme *oraison* n'apparaît que deux fois, et *période* n'est utilisé qu'en deux endroits : dans la section sur les lettres, à l'occasion de l'explication des signes graphiques que sont l'accent en hébreu et la majuscule en français ; et dans le fameux chapitre sur le relatif, où *période* apparaît dans le contexte de l'analyse du *qui* latin qu'on nommera plus tard « relatif de liaison ». À propos de l'exemple suivant de Pline le Jeune, *Benè ac sapienter, P. C. majores instituerunt, vt rerum agendarum, ita dicendi initium à precationibus capere, quòd nihil ritè, nihilque providenter homines sine Deorum immortalium ope,*

<sup>3</sup> Exemples : Le Roy est le suprême Legislateur, et la puissance de faire des Loix est vn des fleurons de sa Couronne. / Le principal ouurage d'vne mere (dit saint Chrysostome) n'est pas d'engendrer des enfans, car c'est celuy de la nature : mais c'est d'éleuer ses enfans dans la vertu ; car c'est celuy de l'esprit et de la volonté.

<sup>4</sup> Les phrases sont « “infinies et indeterminées” comme tarder à faire quelque chose : porter les hommes à embrasser la vertu et à fuir le vice », ou « “finies et déterminées”, comme M\*\*\* a tardé long temps à me rendre heureux ; j'ay toujours porté ceux qui ont esté commis à ma garde, à embrasser la vertu, et à fuir le vice. » (1662 : 101).

*consilio, honore, auspicarentur. QVI mos, cui potius quàm Consuli, aut quando magis vsurpandus colendusque est ?*<sup>5</sup>, les Messieurs observent :

« Il est certain que ce *Qui*, commence plutôt vne nouvelle periode, qu'elle ne joint celle-cy à la précédente, d'où vient mesme qu'il est précédé d'un point : Et c'est pourquoy en traduisant cela en François, on ne mettroit jamais : *Laquelle coûtume*, mais ; *Cette coûtume*, commençant ainsi la seconde periode : *Et par qui CETTE COVSTVME doit-elle estre plutôt observée, que par vn Consul ?* etc. » (1676 : 77)

S'il est bien ici question de la frontière de la *période*, comme chez Vaugelas qui posait en règle de ne pas commencer les « périodes françaises » par le relatif *qui*<sup>6</sup>, la visée des Messieurs n'est aucunement rythmique ou stylistique et l'emploi de *période* n'est pas autrement significatif ; il est à rapporter à l'intertexte des *Remarques*, et à la tradition de désignation des unités du discours latin.

Après la *GGR*, et bien que *proposition* ne s'impose pas immédiatement dans le métalangage grammatical du fait de sa concurrence avec *phrase*, *période* n'est plus que très rarement attesté pour désigner la relation prédicative simple. C'est l'effet du bouleversement de la représentation des relations inter-propositionnelles produit par la théorie des Messieurs. La proposition est saisie comme une unité structurale (la relation prédicative attributive), dont on peut décrire les différentes combinaisons à l'aide d'un nouveau dispositif taxinomique :

- l'association d'une *proposition principale* et d'une *proposition incidente* forme une *proposition complexe* (et non une *période*), que la complexité – c'est-à-dire le fait d'ajouter au jugement principal un jugement secondaire – soit rapportée à la *matière* (les termes logiques) ou à la *forme* (le verbe copule) ;
- le traitement des propositions dites *composées*, qui associent deux propositions au moyen d'une conjonction, est renvoyé à la logique.

La question des bornes de la relation prédicative ne se pose pas dans les termes hérités parce que la proposition n'est pas un fait de discours, c'est le résultat d'une opération intellectuelle dont la structure et les limites sont claires. Les problèmes soulevés sont désormais d'un autre ordre : comment analyser les conjonctions, qui ne sont pas des parties de la proposition ?

<sup>5</sup> « C'est une bonne et sage institution de nos ancêtres, Pères conscrits, de faire commencer par des prières aussi bien les discours que les actes ; car les hommes ne sauraient rien inaugurer selon les rites, rien avec prévoyance sans le secours, le conseil et le respect des dieux immortels. Cet usage, qui le doit suivre et observer sinon un consul, et quand sinon le jour où [...] nous sommes invités à remercier le meilleur des princes ? » (Pline le Jeune, *Panégryque de Trajan* 1-2, trad. M. Durry, Les Belles Lettres 1972).

<sup>6</sup> Voir Vaugelas (1647 : 86), remarque intitulée « *QVI, au commencement d'une periode* ». L'analyse des Messieurs est aussi une réponse indirecte à cette remarque.

comment rendre compte de la hiérarchie des jugements dans les propositions complexes ? C'est vers la *Logique ou l'art de penser* qu'il faut se tourner pour trouver l'application de ces questions au-delà de l'unité propositionnelle, qui borne le domaine de la grammaire.

La distinction entre proposition simple et proposition composée exposée dans la *LAP* repose sur le critère de l'unicité vs la pluralité de l'affirmation de l'union du sujet et du prédicat. La typologie des propositions composées reconduit l'héritage aristotélicien, ou plutôt sa version scolastique (voir page ci-contre).

La différence entre proposition simple et proposition composée ne concerne donc pas au premier chef le matériau linguistique mis en œuvre, mais la qualité de l'acte intellectuel effectué par le locuteur. C'est particulièrement net pour les propositions composées copulatives : *Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses viennent du Seigneur* et *La mort et la vie sont en la puissance de la langue* sont des propositions composées parce qu'elles sont sémantiquement équivalentes à deux propositions, donc à deux jugements.

Tout l'effort des grammairiens du XVIII<sup>e</sup> siècle tendra à dépasser ce partage disciplinaire pour étendre le domaine d'objets de la grammaire à tous les assemblages de propositions. Il faut donc, pour comprendre les enjeux du retour de la *période* dans le métalangage grammatical, suivre les étapes de la dé-logicisation des propositions composées.

### **3. BUFFIER (1709), RESTAUT (1730) ET VALLART (1744) : ESSAIS DE CONCILIATION ENTRE MODÈLE PROPOSITIONNEL ET MODÈLE PÉRIODIQUE**

*Période* est employé dans la *Grammaire française sur un plan nouveau* de Buffier, de même que *phrase*, mais les définitions liminaires sont sommaires et les termes ne sont pas réinvestis dans le corps de la grammaire :

« On appelle *phrase* quelque façon de parler que ce soit composée de plusieurs mots. » (1709, § 73-2 : 50)

« Deux ou plusieurs phrases jointes ensemble, de manière que l'une dépende de l'autre, pour former un sens complet, s'appelle *période*. » (1709, § 75 : 51)



Typologie des propositions selon la *Logique ou l'art de penser*<sup>7</sup>

## 1. Proposition explicitement composée

## a. Copulative

- à plusieurs sujets

*Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses viennent du Seigneur.*

*La mort et la vie sont en la puissance de la langue.*

- à plusieurs attributs

*Alexandre a été le plus généreux de tous les rois, et le vainqueur de Darius.*

*Celui qui aime la médiocrité, qui est si estimable en toutes choses, n'est logé ni malproprement ni superbement.*

- à plusieurs sujets et plusieurs attributs

*Ni les maisons, ni les terres, ni les plus grands amas d'or et d'argent ne peuvent ni chasser la fièvre du corps de celui qui les possède, ni délivrer son esprit d'inquiétude et de chagrin.*

## b. Disjonctive

*Celui qui vit dans une entière solitude est une bête ou un ange.*

*Une femme aime ou hait : il n'y a point de milieu.*

## c. Conditionnelle

*Si l'âme est spirituelle, elle est immortelle.*

## d. Causale

*Malheur aux riches, parce qu'ils ont leur consolation en ce monde.*

*Les méchants sont élevés, afin que tombant de plus haut, leur chute en soit plus grande.*

## e. Relative

*Où est le trésor, là est le cœur.*

*Telle est la vie, telle est la mort.*

## f. Discrétive

*Ceux qui passent les mers changent de pays, et non pas d'esprit.*

## 2. Proposition composée « dans le sens »

## g. Exclusive

- explicite

*Il n'y a que Dieu seul aimable pour lui-même.*

- implicite

*Le salut des vaincus est de n'en point attendre.*

## h. Exceptive

*Toutes les sectes des anciens Philosophes, hormis celle des Platoniciens, n'ont point reconnu que Dieu fût sans corps. (= les Philosophes anciens ont cru Dieu corporel + les Platoniciens ont cru le contraire)*

## i. Comparative

*La plus grande de toutes les pertes, est de perdre un ami*

## j. Inceptive ou désitive

*Les Juifs ont commencé depuis le retour de la captivité de Babylone à ne plus se servir de leurs caractères anciens, qui sont ceux qu'on appelle maintenant Samaritains.*

*La langue latine a cessé d'être vulgaire en Italie depuis cinq cents ans.*

<sup>7</sup> Cette synthèse est établie d'après les chapitres II, 9 et II, 10 de la *LAP* (Arnauld et Nicole 1970 : 177-190).

*Période* ne réapparaît que dans la section consacrée à la ponctuation, en contraste avec *phrase* : si l'exemple *La vertu mérite d'être estimée ; nous l'estimons jusques dans nos ennemis* s'analyse comme deux phrases, *La vertu mérite tellement d'être estimée, que nous l'estimons jusques dans nos ennemis* est une période. Enfin la période imparfaite est représentée par *La vertu est toujours aimable, cependant elle n'est pas toujours aimée*, où la première phrase ne dépend pas de la seconde. Si le terme *proposition* n'est pas utilisé, l'unité d'analyse est bien la relation prédicative, dont on examine les relations en termes de « dépendance » pour régler l'usage des différents signes de ponctuation<sup>8</sup>.

Les *Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française* de Restaut, manuel utilisé dans les collèges jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, opère une plus franche application à la grammaire française de la typologie propositionnelle des Messieurs, malgré le choix de *phrase* contre *proposition*. La distinction des *phrases* prend place dans le chapitre consacré à la ponctuation, que Restaut fait précéder d'une brève leçon de syntaxe :

« D. Que faut-il savoir avant que d'entrer dans l'explication de ces différents caracteres ?

R. Il faut savoir ce que c'est que Phrase & Période.

Il y a de trois sortes de Phrases ; savoir, la phrase simple, la phrase composée, & la phrase complexe. » (1730 : 292)

Ces trois types sont définis sur le modèle port-royaliste des propositions correspondantes, à une différence près : des propositions composées de la *LAP*, seules les *copulatives* sont intégrées (dans ce cas la *phrase composée* comporte plusieurs sujets et/ou plusieurs attributs). Il en résulte un étrange montage de la *LAP* – à laquelle Restaut emprunte exemples et définitions tout en substituant, comme Buffier, *phrase* à *proposition* – et de la tradition rhétorique de la division périodique :

« La *période* est un assemblage de plusieurs phrases ou simples, ou composées, ou complexes, dépendantes les unes des autres, & liées ensemble par des conjonctions, pour faire un sens complet, & ne former qu'un seul tout. [...]

Les parties qui composent une phrase ou une période, en sont appelées les *Membres*.

Les *membres* d'une phrase sont les phrases incidentes qui en modifient les sujets & les attributs.

Les sujets & les attributs simples & sans modification, n'en sont appelés que les *parties*, à cause de leur peu d'étendue.

Les *membres* d'une période sont les phrases ou simples, ou composées, ou complexes, dont elle est ornée. » (1730 : 294-295)

---

<sup>8</sup> Sur la ponctuation chez Buffier, voir Seguin (1993 : 91-96) et Raby (2016).

La taxinomie est riche mais elle ne donne du niveau supra-propositionnel qu'une caractérisation sommaire : les phrases liées par des conjonctions forment une période et rien n'est dit des enchaînements sans conjonction<sup>9</sup>.

Dans la *Grammaire françoise* de Vallart, qui ne se réclame que de Régnier-Desmarais, Buffier et Restaut, c'est aussi dans la section consacrée à la ponctuation que sont définis les types de *phrases* : la phrase est *simple*, *composée* (« qui a plusieurs nominatifs ou plusieurs régimes »), ou *complexe* (qui associe deux phrases, une « principale » et une « incidente ou accessoire », 1744 : 78). Quant à la *période*, elle est définie, comme chez Buffier, par l'association de *phrases* qui se « supposent » réciproquement :

Quand je dis : *La vertu mérite tellement d'être estimée que nous l'estimons jusques dans nos ennemis* ; c'est là une période, parce que de ces deux phrases l'une suppose l'autre & en dépend pour former un sens complet. Mais si je dis : *La vertu mérite d'être estimée, & nous l'estimons jusque dans nos ennemis*, ce sont là simplement deux propositions, qui formant chacune un sens indépendant l'une de l'autre, ne font point une période. (1747 : 89-90).

Vallart, comme Restaut, extrait des propositions composées de la logique le type copulatif, qui forme à lui seul la *phrase composée*, réduite à nommer des propositions dont les termes (le sujet ou l'attribut) sont « composés », c'est-à-dire coordonnés par *et*, *ni*, *ou*. Ce type est distingué des suites [P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub>], qui ne forment pas une période, c'est-à-dire un « tout » de niveau supérieur : l'analyse grammaticale s'arrête à la proposition sémantiquement complète.

#### 4. PÉRIODE DANS LES TYPOLOGIES PROPOSITIONNELLES DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

L'établissement de typologies propositionnelles est l'une des grandes affaires des grammairiens du siècle des Lumières. Il en résulte un foisonnement de dispositifs taxinomiques, dont nous ne rendrons pas compte ici (voir Raby 2018 : 177-200 et 221-244) mais dont on peut affirmer qu'ils s'inscrivent dans la zone d'influence des deux grands modèles de l'analyse des relations inter-propositionnelles : celui de Girard, et celui des grammairiens de l'Encyclopédie.

---

<sup>9</sup> Buffier admettait pourtant, dans sa fameuse définition du style coupé, que la liaison des propositions dans la période peut être non marquée : « Les périodes du stile coupé consistent en plusieurs phrases ou expressions, qui souvent prise chacune en particulier, semblent faire un sens complet ; & pourtant ce ne sont que des phrases ou des propositions particulières subordonnées à une proposition principale, dont elles marquent les diverses circonstances ou les divers regards. Quelques-uns peut être ne voudront pas apeler périodes, cet amas de diverses phrases qui sont sans liaison Grammaticale. A eux permis ; nous faisons profession de ne jamais disputer des mots. » (1709, § 996 : 409).

#### 4.1. La période comme « sens total » dans les *Vrais principes* de Girard

Peu après la grammaire de Vallart paraissent les *Vrais principes de la langue française* de Girard, qui semblent faire de la période l'unité d'analyse de niveau supra-propositionnel :

« Plusieurs sens particuliers réunis ou liés pour en former un qui résulte de la totalité font la phrase qu'on nomme PÉRIODE. Un seul sens considéré à part, soit lié soit isolé, fait la simple phrase. » (1747 I : 85)

La *période* serait donc une espèce du genre *phrase*. Pourtant seules trois catégories de phrases sont distinguées « selon le sens » :

- la *phrase subordonnée*, qui correspond au cas particulier de la subordonnée qu'on dit aujourd'hui « relative substantive » ;
- la *phrase détachée*, qui est une phrase uni-propositionnelle, sémantiquement autonome ;
- la *phrase relative*, qui exprime « un sens formé mais lié à un autre par un rapport, ou de dépendance pour faire un composé, ou de pur assemblage pour former un total ».

Seuls deux exemples viennent illustrer cette dernière distinction : *Quoique la nature inspire à l'homme l'amour de la liberté ; il ne travaille néanmoins qu'à se former des chaînes* pour le rapport de dépendance, et *Il faut que le Courtisan se prépare à tous les événements, faveurs et disgrâces : qu'il ne soit ni enorgueilli par les uns ni abattu par les autres* pour le rapport de pur assemblage (1747 I : 111-112).

Si le rapport de « pur assemblage » semble viser la coordination asyndétique, que recouvre au juste la « dépendance » ? La section des *Vrais principes* consacrée aux conjonctions, toute entière consacrée à la définition sémantique des unités, n'apporte aucune réponse. La question est reprise autrement à l'occasion du développement final sur la ponctuation, qui distingue différents types sémantiques de rapports inter-propositionnels. Mais les caractérisations ne sont alors pas syntaxiques, il s'agit de rapporter l'usage des signes de ponctuation à une représentation scalaire du rapport sémantique entre les propositions : ce rapport va de la co-dépendance des sens « relatifs » à l'autonomie sémantique des séquences – qu'elles soient uni-propositionnelles ou périodiques –, en passant par le sens « partiel » des propositions unies pour former un sens « total », comme dans les périodes de style coupé.

Ces développements, trop riches pour être développés ici, nous invitent à réinterpréter, à la suite de Seguin<sup>10</sup>, la définition de la *période* donnée plus

<sup>10</sup> « [...] la période n'est qu'un cadre formel qui n'a pas pour Girard de statut sémantico-grammatical ; [...] la *phrase* elle-même a une vocation intégrative. L'abbé témoigne plutôt ici d'un sentiment linguistique nouveau, et qui s'impose de plus en plus : la période est lettre morte ; la *phrase* seule est vivante. C'est la *phrase* qui s'analyse ; c'est la *phrase* qui dit

haut par Girard : plutôt qu'une anticipation de notre moderne opposition binaire entre phrase simple et phrase complexe, il faut y lire la délimitation d'un domaine par la mention de ses frontières les plus éloignées : entre la *simple frase* et la *période*, les unités phrastiques peuvent être assemblées selon différents niveaux de constitution de sens, plus ou moins dépendants sémantiquement du niveau d'intégration supérieur (la co-dépendance des « sens relatifs » ne fait pas nécessairement *période*).

#### 4.2. Le tournant grammatical de la *période* chez les Encyclopédistes

Dans la promotion de la période au rang d'unité grammaticale, l'article « Construction » de Dumarsais est une étape décisive. Parmi les catégories propositionnelles établies, celle de la *proposition relative* est particulièrement intéressante. Par contraste avec la proposition *absolue*, pour laquelle « l'esprit n'a besoin que des mots qui y sont énoncés pour en entendre le sens », la proposition relative fait que « l'esprit exige ou suppose le sens d'une autre proposition ». Ces deux propositions sont dites *corrélatives*, et liées par des conjonctions ou des termes relatifs. Le tout de l'assemblage est appelé par les logiciens *proposition composée* (de proposition *partielles*), mais Dumarsais préfère le nommer *période*, terme pour lequel il fournit une définition qu'il présente à la fois comme une spécification grammaticale de la définition logique et comme une combinaison de l'approche grammaticale et de l'approche rhétorique<sup>11</sup> :

« La période est un assemblage de propositions liées entr'elles par des conjonctions, & qui toutes ensemble font un sens fini : ce sens fini est aussi appelé *sens complet*. Le sens est fini lorsque l'esprit n'a pas besoin d'autres mots pour l'intelligence complète du sens, ensorte que toutes les parties de l'analyse de la pensée sont énoncées. » (1754 : 82)

Suit l'énoncé d'un critère proprement grammatical pour l'identification des sous-unités de la période : « Il y a dans une période autant de propositions qu'il y a de verbes, sur-tout à quelque mode fini » (1754 : 82).

Pourtant, l'analyse de la période recourt également au vocabulaire rhétorique traditionnel : elle identifie des *membres* et des *incises*, dont la différence est curieusement renvoyée à leur expression en plus ou moins de mots. L'exemple donné pour la période de style coupé associant des incises (*Turenne est mort ; la victoire s'arrête ; la fortune chancelle ; tout le camp demeure immobile*) est d'autant moins éclairant qu'il contrevient à la

---

la pensée. » (Seguin 1993 : 247). Le recul de la *période* est cependant peu sensible dans le discours grammatical contemporain.

<sup>11</sup> « L'assemblage de différentes propositions liées entr'elles par des conjonctions ou par d'autres termes relatifs, est appelé *période* par les Rhéteurs. Il ne sera pas inutile d'en dire ici ce que le grammairien en doit savoir. » (1754 : 82)

définition de la période comme « assemblage de propositions liées entr'elles par des conjonctions » (1754 : 83).

Tout se passe donc comme si l'analyse de l'énoncé complexe, dégagée de l'héritage logique, se reportait vers le modèle de la division périodique en l'ajustant aux principes d'identification grammaticale des unités propositionnelles. L'application de ce nouveau modèle descriptif à la « construction » de l'idylle de Madame Deshoulières étend l'usage de *période* à toute séquence comportant plus d'un verbe personnel :

*Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide,  
Est tout l'effet qu'elle produit.*

La construction de cette petite période mérite attention. Je dis période, grammaticalement parlant, parce que cette phrase est composée de trois propositions grammaticales ; car il y a trois verbes à l'indicatif, *appelle*, *est*, *produit*. (1754 : 90)

La « période grammaticale » désigne ainsi indifféremment tout assemblage de propositions, qu'elles soient liées par des conjonctions ou des relatifs ou encore juxtaposées.

C'est à partir de l'examen critique des propositions de Dumarsais que Beauzée élabore un nouveau système descriptif pour la phrase complexe. Il en résulte une exclusion plus radicale des catégories logiques, et la substitution du couple *proposition détachée* / *période* au couple *absolue* / *relative*. La classe des *corrélatives* est regardée comme superflue (en raison d'une conception extensive de la catégorie de l'*incidente* qu'il est inutile de préciser ici). Du côté des propositions *détachées*, il est intéressant de noter que les exemples donnés (*Rien ne peut satisfaire les trop vastes désirs du cœur humain* / *Dieu seul peut nous rendre heureux* / *On recherche trop avidement des biens qui ne méritent pas d'être recherchés* / *La plus ancienne des histoires, qui est aussi la plus incontestable, nous apprend que Dieu a formé un premier homme, pour être, après lui, le père commun de tout le genre humain*) auraient pour la plupart été analysés par la LAP comme des propositions composées « dans le sens » (*exclusives*, *comparatives*, *inceptives*). Leur rassemblement dans la même catégorie des propositions détachées dit explicitement l'éviction du discours grammatical des sous-espèces logiques de la proposition composée, et l'avantage accordé à la forme plutôt qu'au sens<sup>12</sup>.

Le même geste de partage disciplinaire opère en formulant pour la *période* une définition proprement grammaticale, celle des rhéteurs étant

---

<sup>12</sup> La seule espèce de proposition appelée *composée* par Beauzée est celle dont les termes sont coordonnés de manière distributive, et non collective : *Les savants et les ignorants sont sujets à se tromper, prompts à se décider, et lents à se rétracter* est une proposition composée, mais pas *Croire à l'Évangile et vivre en païen est une extravagance inconcevable*, qui n'a que l'apparence de la composition.

« inutile aux grammairiens » (1767 II : 40) : la période correspond à l'expression d'un sens « complet et fini » qui, à la différence de la proposition *détachée*, est constitué de propositions « qui ne sont point parties intégrantes les unes des autres, mais qui sont tellement liées ensemble que les unes supposent nécessairement les autres pour la plénitude du sens total » (1767 II : 41). Ces propositions partielles sont appelées « membres de la période ». Quant à la distinction entre *membre* et *incise*, elle fait également l'objet d'une interprétation syntaxique, exemplifiée ainsi :

« Si M. de Turenne n'avait su que combattre et vaincre, s'il ne s'était élevé au dessus des vertus humaines, si sa valeur et sa prudence n'avaient été animées d'un esprit de foi et de charité ; je le mettrais au rang des Fabius et des Scipions. » (1767 II : 41)

Cette période n'a que deux membres, le premier composé de trois incisives. L'incise désigne donc des propositions de même rang syntaxique (« parallèles »). Or, dit Beauzée, « les conjonctions qui distinguent les membres d'une période doivent les mettre en relation, mais sous des points de vûe différents : les copulatives supposent des points de vûe semblables, & ne font que des incisives » (1767 II : 42)<sup>13</sup>. La période est ainsi conçue comme un ensemble de propositions diversement structuré : par intégration, juxtaposition d'éléments fonctionnellement identiques, ou liaison sans intégration.

Cette clarification ne fait cependant pas l'unanimité, peut-être en raison de l'attrait du modèle alternatif de la *phrase* de l'abbé Girard, mais aussi de la difficulté pour les grammairiens pédagogiques du français à simplifier une doctrine aussi sophistiquée que celle de l'encyclopédiste.

Nous laisserons de côté les analyses de Condillac, qui proposent encore une autre distribution terminologique sans postérité claire (voir Seguin 1993 : 297-314 et 403-414, et Raby 2017 : 193-194), pour évoquer quelques aspects de l'éviction de la période, amorcée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## 5. DE LA PÉRIODE À LA PHRASE COMPLEXE

Rappelons, à la suite de Seguin 1993, que c'est dans la *Grammaire générale et analytique* de Domergue (1798) qu'est formulé l'agencement qui ressemble à celui que nous connaissons aujourd'hui : la *phrase* est le domaine d'intégration de la *proposition*, et tout énoncé correspond toujours, en dernière analyse, à l'unité d'une *phrase*, quelle que soit sa longueur ou sa structuration. De fait, *phrase* se substitue à *proposition complexe* mais aussi

<sup>13</sup> Ces conjonctions sont les « adversatives, circonstancielles, conditionnelles, causatives, qui indiquent expressément le rapport qui se trouve entre les Propositions qu'elles unissent », soit pour le français les formes *mais, quoique ; comme ; si, sinon ; car, puisque* (1767 II : 43 et 583-597). Les membres de la période ne dépendent pas « grammaticalement les uns des autres », c'est-à-dire que les conjonctions qui les relient n'ont pas d'antécédent, à la différence des « mots conjonctifs ».

à *période*, et devient le seul signifiant de l'unité de sens complet. La période, qui « exige la grâce ou la force, le concert harmonieux des mots pour l'oreille ou pour l'esprit, quelquefois des mouvements rapides, toujours une savante suspension » (1798 : 69), est renvoyée à la rhétorique : ce n'est plus qu'un type de *phrase* ornée, une séquence de prose mesurée. Comme nous avons pu le montrer (Gautier et Raby, à par.), ce nouvel aménagement n'est possible qu'au prix d'un écrasement de la distinction entre *phrase* et *proposition*, pourtant centrale dans le programme théorique de la grammaire générale. Avec Domergue, la *phrase* devient l'objet principal de l'analyse grammaticale, et l'analyse logique est ravalée au rang d'« accessoire ».

Les innovations de Domergue n'ont cependant pas d'effet immédiat puisque la *période* ne disparaîtra du discours grammatical qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, la doctrine du grammairien-patriote fait son chemin, diffusée par au moins deux relais efficaces : la *Nouvelle Grammaire Française* de Noël et Chapsal, constamment rééditée entre 1823 et 1889, et la *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier, succès de librairie au long cours depuis 1811.

Noël et Chapsal (1845 : 79) affirment que la conjonction lie un membre de phrase à un autre membre de phrase, et adaptent la règle de Dumarsais en remplaçant *période* par *phrase* : « Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel » (1845 : 94). Dans un mouvement comparable, Girault-Duvivier réintègre la *période* à l'occasion d'une citation déformée de Beauzée, mais c'est pour la réduire à la *phrase* au moyen d'une réécriture qui lui permet de se conformer à Domergue. Il suffit de comparer l'original

« Une *période* est donc l'expression d'un sens complet & fini, au moyen de plusieurs Propositions qui ne sont point parties intégrantes les unes des autres, mais qui sont tellement liées ensemble que les unes supposent nécessairement les autres pour la plénitude du sens total. » (Beauzée 1767 II : 41)

à sa contrefaçon :

« *De la Période*. Une phrase formée de plusieurs propositions qui ne sont point parties intégrantes les unes des autres, mais qui sont tellement liées ensemble que les unes supposent nécessairement les autres pour la plénitude du sens total, est ce qu'on appelle une *Période*. (Beauzée) » (1840 II : 1149)

L'assimilation de la *période* à la *phrase* réduit la doctrine de l'encyclopédiste à celle de Domergue, et confirme l'hégémonie de la *phrase* dans le métalangage grammatical. La grammaire scolaire suit le même mouvement en évinçant progressivement la *période* au profit de la *phrase*. Sa disparition sera entérinée par la nomenclature grammaticale de 1911, qui ne propose du reste aucun terme pour désigner le résultat de l'assemblage de propositions.



## CONCLUSION

Si l'on ne considère que les valeurs de *période* postérieures à la *Grammaire générale et raisonnée*, c'est-à-dire explicitement attachées au traitement de la phrase complexe, la signification de *période* présente les variations suivantes :

- assemblage de phrases co-dépendantes formant un sens complet (Buffier, Vallart)
- tout assemblage de phrases (simples, composées ou complexes) au moyen de conjonctions (Restaut)
- phrase de sens total réunissant plusieurs « sens » (Girard)
- unité de sens fini résultant de l'assemblage de propositions corrélatives ou partielles, identifiées par la présence de verbes à mode fini (Dumarsais) [vs proposition absolue]
- unité de sens complet et fini, assemblage de propositions mises en relation par conjonction « sous des points de vue différents » (i.e. non enchâssées, et non coordonnées par addition ou disjonction) (Beauzée) [vs proposition détachée]
- correspondant de la phrase dans l'art oratoire (Domergue)
- phrase associant plusieurs propositions non enchâssées (Girault-Duvivier)

D'où il ressort que *période* peut être alternativement le nom générique de toutes les modalités d'assemblages de propositions, ou bien ne désigner qu'un seul type de relation : la liaison sans enchâssement. La conception de la phrase moderne qui finira par s'imposer aura pour effet de périmé la deuxième option. Ce faisant, c'est la distinction entre « liaison » et enchâssement qui se verra reléguée, dans la grammaire scolaire, au rang de variante structurelle de la *phrase complexe*<sup>14</sup>.

Soulignons pour finir la singularité de cette histoire française des usages de *période* dans le métalangage grammatical. Deux comparaisons européennes suffiront pour illustrer les options de constitution du métalangage grammatical par transfert et requalification de catégories empruntées à d'autres arts du discours : dans la tradition espagnole, qui a recouru à *período* jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, *oración compuesta* sert régulièrement de catégorie générique pour nommer la phrase complexe, et *período* a disparu (Gómez Asencio 1987) ; en Italie, c'est un système à trois catégories qui a été retenu pour l'analyse de la phrase complexe : *frase complessa* nomme l'association d'une principale et d'une subordonnée enchâssée, *frase composta* désigne la coordination de sujets ou de prédicats, et *período* est le nom des autres associations de propositions au moyen de conjonctions subor-

<sup>14</sup> Cette difficulté enterrée ressurgit de manière particulièrement vive dans les discussions des syntacticiens d'aujourd'hui. Voir par exemple Roig et Van Raemdonck (2014).

donnantes (Graffi 2009). C'est donc la doctrine de Beauzée qui est en usage de l'autre côté des Alpes, où elle cohabite, toujours selon Graffi, avec un autre modèle qui fait de *periodo* un terme générique équivalent à notre *phrase complexe*. Les deux historiens soulignent l'influence de la grammaire générale française dans la constitution de ces métalangages européens.

## RÉFÉRENCES

### Références primaires

- ARNAULD A., LANCELOT C. (1676 [1660]). *Grammaire générale et raisonnée*. Paris : P. Le Petit.
- ARNAULD A., NICOLE P. (1970 [1683]). *La logique ou l'Art de penser*. Paris : Flammarion.
- BEAUZÉE N. (1767). *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, 2 vol. Paris : J. Barbou.
- BOSQUET J. (1586). *Elemens ou Institution de la langue française*. Mons : Charles Michel.
- BUFFIER C. (1709). *Grammaire française sur un plan nouveau*. Paris : N. Le Clerc et al.
- CHIFLET L. (1659). *Essay d'une parfaite Grammaire de la langue française*. Anvers : J. Van Meurs.
- DANGEAU L. de Courcillon de (1927 [1694-1722]). *Opuscules sur la grammaire*, rééd. par M. Ekman. Uppsala : Almqvist et Witsells.
- DOMERGUE U. (1798-AnVII). *Grammaire générale analytique*. Paris : Ch. Houel.
- DUMARSAIS C.C. (1754). Article « Construction ». In : *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : Briasson, David, Le Breton et Durand, vol. 4, 73-92.
- GIRARD G. (1747). *Les vrais principes de la langue française, ou la parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage, en seize discours*. Paris : Le Breton.
- GIRAULT-DUVIVIER C.-P. (1840 [1811]). *Grammaire des Grammaires ou Analyse Raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, 9<sup>e</sup> éd., 2 vol. Paris : A. Cotelle.
- Grand corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)* (2011). B. Colombat, J.-M. Fournier, W. Ayres-Bennett (dir.). Classiques Garnier Numérique.
- IRSON C. (1662). *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française contenant plusieurs traitez*. Paris : P. Baudoin.

- LA TOUCHE P. de (1730 [1696]). *L'art de bien parler françois, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire, et les façons de parler douteuses*, Tome 1. Amsterdam : Wetsteins et Smith.
- MAUPAS C. (1618). *Grammaire et syntaxe française*. Orléans : O. Boynard & J. Nyon.
- NOËL F., CHAPSAL C.-P. (1837 [38<sup>e</sup> éd.]). *Nouvelle grammaire française sur un plan très méthodique*. Paris : Maire-Nyon.
- LOUDIN A. (1640). *Grammaire française rapportée au langage du temps*. Paris : A. de Sommaville.
- PILLOT J. (1561) *Gallicae linguae institutio, latine sermone conscripta*, Paris, A. Wechel.
- RAMUS P. (1562). *Gramere*. Paris : A. Wechel.
- RAMUS P. (1572). *Grammaire*. Paris : A. Wechel.
- RESTAUT P. (1730). *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*. Paris : J. Desaint.
- VAIRASSE D'ALLAIS D. (1681). *Grammaire Méthodique contenant en abrégé les Principes de cet art et les règles les plus nécessaires à la langue française*. Paris : l'auteur.
- VALLART J. (1744). *Grammaire française*. Paris : Desaint et Saillant.
- VAUGELAS C. Favre de (1647). *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris. Vve J. Camusat et P. Le Petit.

### Références secondaires

- BOURQUIN J. (éd.) (2005). *Les prolongements de la grammaire générale au XIX<sup>e</sup> siècle*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- CHERVEL A. (1977). *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.
- CHERVEL A. (2006). *Histoire de l'enseignement du français du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Retz.
- CHEVALIER J.-C. (2006 [1968]). *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*. Paris : H. Champion.
- COLOMBAT B. (1979). *La théorie des propositions incidentes dans la Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine de Lancelot*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Clermont II, non publiée.
- DOMINICY M. (1984). *La naissance de la grammaire moderne*. Liège : Mardaga.
- GAUTIER A., RABY V. (à par.). La phrase grammaticale moderne : retour sur la question des origines. In : *History of linguistics 2017* (selected papers from the 14th International Conference on the History of the Language Sciences, Paris, 28/8–1/9/2017). Amsterdam : John Benjamins.
- GÓMEZ ASENCIO J.J. (1987). Naissance et développement de la notion de phrase composée dans les grammaires espagnoles (1771-1851). *Histoire Épistémologie Langage* 9/2, 117-132.

- GRAFFI G. (2009). Origine e sviluppo della nozione di subordinazione frasale nella grammatica italiana. In : A. Ferrari (ed.), *Sintassi storica e sincronica dell'italiano. Subordinazione, coordinazione, giustapposizione*. Firenze : Cesati, 59-100.
- LAUWERS P. (2004). *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique. Étude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*. Leuven : Peeters.
- PARIENTE J.-C. (1985). *L'analyse du langage à Port-Royal : six études logico-grammaticales*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- RABY V. (2016). Ponctuation et invention de la phrase complexe chez les grammairiens du XVIII<sup>e</sup> siècle. In : A. Gautier, S. Pétilion, F. Rinck (éds), *La Ponctuation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : perspectives historiques et usages contemporains*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas, 63-78.
- RABY V. (2018). *Les théories de l'énoncé dans la grammaire générale*. Lyon : ENS Éditions, coll. Langages.
- ROIG A., VAN RAEMDONCK D. (éd.) (2014). Les liaisons de prédictions. *Langue française* 182.
- SEGUIN J.-P. (1993). *L'invention de la phrase au XVIII<sup>e</sup> siècle, contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Paris : Société pour l'information grammaticale / Louvain : Peeters.